**CONTRAT DE LOCATION SAISONNIERE – MARSEILLAN – studio « CAP»**

Entre les soussignés :

Mme MAUGARD Isabelle, Mr SCHERDING Christian

29 rue du Docteur André Nespoulous – 34300 AGDE

Désignés si après

Le bailleur

Et

Mr, Mme, Mlle

(Nom, prénom) : **…………………………………………………………………………………………………………………………………………...**

Demeurant : ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

Tél : ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

Adresse mail : ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………...

Désignés ci-après

Le locataire

Il est convenu d’une location meublé dont la désignation suit :

**Adresse du logement donné en location :** 14 bis rue du clos de l’étang – 34340 Marseillan

Superficie : environ 24 m2

Type du logement : studio

**WI-Fi :** non

**Climatisation réversible :** vous permet un confort optimum été comme hiver.

**Logement Non fumeur**

**Désignation des lieux et équipements privatifs** (nombre de pièces, confort, etc….)

* Pièce à vivre avec coin cuisine comprenant :

1 espace cuisine avec plan de travail et placards (avec casseroles, poêles, passoire, essoreuse à salade…) et tiroirs (comprenant couteaux, fourchettes, cuillères et petites cuillères pour 4 personnes), 1 plaque, 2 feux vitrocéramique intégrée, 1 évier, 1 lave-vaisselle, 1 four,1 four micro-ondes, 1 réfrigérateur avec tiroir congélateur, 1 bouilloire électrique, 1 cafetière électrique, 1 grille-pain,

1 TV numérique écran plat sur meuble bas imitation bois déco,

1 placard avec cintres, fer à repasser, aspirateur, balai et sceau, balayette et pelle,...

1 étagère avec bibelots,

1 table basse,

- Espace repas : 1 table + 4 chaises + 1 meuble-étagères imitation bois, 1 étendoir à linge (+ pinces à linge), baie vitrée double vitrage avec volets électriques.

* Couchages :

1 canapé-lit de 140 x 190 avec matelas,

2 lits superposés bois de 70 x 190 avec matelas et échelle

Protège matelas, couette et oreiller pour chaque couchage

* Salle d’eau comprenant :

Douche avec porte ( Attention : 70 cm de passage), 1 meuble vasque avec 2 portes de rangement, 1 machine à laver, 1 WC, 1 accroche serviette sur mur, 1 poubelle.

La présente location étant consentie et acceptée en meublé « nu », l’état des lieux sera effectué avec notre concierge sur place lors de la remise des clés au locataire et lors de la restitution de celles-ci. Le preneur sera responsable de toute détérioration ou perte concernant le descriptif ci-dessus.

**Durée de la location :**

La présente location est acceptée et consentie pour la période allant du :

…………………………………………………….. au ……………………………………………………

Pour……………………………... adultes et ……………………………………………………...enfants

Les animaux ne sont pas acceptés dans la présente location.

En aucun cas la durée de la location ne peut être prorogée, sauf accord préalable et écrit du bailleur.

Nous vous communiquerons au plus tard 15 jours avant l’entrée dans les lieus les coordonnées de la concierge qui vous réceptionnera. Il vous appartiendra de la contacter afin de convenir avec elle d’une heure de rendez-vous sur place. Nous vous conseillons de ne pas attendre le dernier jour pour la contacter car elle gère plusieurs villas. Les arrivées se font l’après-midi entre 15h et 20h et les départs le matin entre 8h et 11h.

**Charge :**

La présente location est consentie et acceptées eau, électricité compris. La taxe de séjour est à régler avec le solde de la réservation.

**Options (à régler directement sur place) :**

Notre concierge sur place vous propose une option « lit fait » à 15€ pour le canapé 2 places et 10€ par lit 1 place.

Notre concierge vous propose également une option « linge de toilette » incluant 1 petite serviette et 1 serviette de bains à 5€ par personne

Ménage fin de location: 30€

Souhaitez- vous l’une de ces option  OUI NON

Lits fait 140 OUI NON

Lits fait 70 1 2

Linge toilette 1 2 3 4

(Veuillez entourer votre sélection afin de prévoir ces options avant votre arrivée pour des questions de logistiques)

Ménage fin de séjour OUI NON

**Dépôt de garantie :**

A titre de garantie et en cautionnement des dégâts qui pourraient être causés par le locataire, ce dernier devra verser lors de la remise des clés au concierge la somme de (en toute lettre) : TROIS CENT EUROS (chèque non encaissé ou espèces). Cette somme non productive d’intérêts sera restituée dès la preuve faite par le concierge que :

* Aucun meuble, objet ou linge n’est absent, dégradé ou sali ou bien si tel est le cas, sa remise en état ou son remplacement à l’identique est convenu avec le bailleur qui l’a accepté.
* Les lieux n’ont subi aucune dégradation et remis en état propre (placards, poubelles et réfrigérateurs vides de déchets, sanitaires nettoyés, appareils électroménagers propres, vaisselle rangée…
* Nous attirons votre attention sur le fait que les cendres du barbecue doivent être enlevées.
* Si le cautionnement s’avérait insuffisant, le locataire s’engage d’ores et déjà à en parfaire la somme.

Si aucune dégradation ni manquement n’est constaté lors de la sortie des lieux, le dépôt de garantie sera restitué au moment du départ du locataire.

**Ménage :**

Il n’est pas compris dans votre location. Nous vous demandons de bien vouloir rendre le studio propre à votre départ. Notre concierge est à même de vous proposer des heures de ménage si vous le souhaitez.

**Prix de la location** : …………………………………………………………………………

**Calcul Taxe de séjour :**

Pour information, le barème de la taxe de séjour pour la ville d’Agde concernant ce logement est de 5 % du prix de la location

Le plafonnement de la taxe de séjour est fixé sur la ville d’Agde à 2€30 par nuitée et par personne.

EX : une location de 700€ pour 7nuits pour 2 personnes :

Prix de la TS : 5 % X 700€ = 35€

Prix planfond : 2€30 X 2(personnes) X 7(nuitées) = 32€20

Vous devrez ajouter 32€20 de Taxe de séjour

TOTAL SEJOUR :

Prix location + taxe de séjour =

**Echéancier de paiement :**

**Acompte :** le jour de la signature des présentes, il est versé par le locataire la somme de 30% de la location constituant des arrhes et venant en déduction de la somme total à payer,

Soit : …………………………………………………………………………………………………………………

**Solde :** 15 jours avant la prise de possession des lieux, le locataire s’oblige à verser, en complément d’arrhes le solde restant dû sur l’intégralité de la location,

Soit :…………………………………………………………………………………………………………………

Le locataire s’engage à remettre au concierge un chèque de **300€ (trois cent euros)** correspondant au dépôt de garantie, lors de son arrivée et de la remise des clés. Le locataire ne pourra pas entrée dans les lieux sans s’être acquitté de cette somme.

**Informations complémentaires**

Des produits ménagers de base sont à disposition (liquide vaisselle, produits d’entretien, ...

Nous mettons à votre disposition 1 éponge, 1 torchons, 1 serviette faisant office de tapis de douche et 1 sac poubelle

**Nous attirons votre attention sur ce qui n’est pas fourni :**

**pastilles pour lave vaisselle, lessive...**

ainsi que drap, taie d’oreiller, housse de couette, serviettes, …etc. Et plus généralement tout ce qui est linge personnel si vous ne prenez pas les options proposées

**Concernant nos amis les animaux**

Ils ne sont pas acceptés dans cette location

Fait pour valoir ce que de droit, Le A

Le(s) locataire(s) Le bailleur